

Département d'informatique

IMN 638 Interactions visuelles numériques

Plan de cours Automne 2013

Enseignant

Maxime Chamberland

Courriel: maxime.chamberland@usherbrooke.ca

Local: D6-0047

Téléphone : (819) 346-1110 x15701 Site : chamberm.github.com

Disponibilité: Lundi 12h20 à 13h30 et sur rendez-vous

Horaire

Exposé magistral: Lundi 11h30 à 12h20 salle D3-2033

Lundi 13h30 à 15h20 salle D3-2033

Description officielle de l'activité pédagogique¹

Objectifs S'initier à différents modes d'interaction visuelle numérique ; être en mesure d'évaluer la

pertinence d'un mode d'interaction dans un contexte donné; réaliser une application visuelle

numérique simple.

Contenu Échanges de données visuelles numériques. Visualisation. Vidéo conférence. Réalité virtuelle.

1

Réalité augmentée. Temps réel. Interfaces. Jeux

Crédits 3

Organisation 3 heures d'exposé magistral par semaine

6 heures de travail personnel par semaine

Préalables IMN259 et IMN428

http://www.usherbrooke.ca/fiches-cours/imn638

22-07-2013

^{*} Séances spéciales, voir Section 2.2

1 Présentation

1.1 Mise en contexte

Le cours d'interactions visuelles numériques se veut une ouverture sur la pratique et la mise en application de l'imagerie et des médias numériques.

En tant que futur développeur de logiciels, l'étudiant sera emmené à explorer diverses techniques du rendu et de la programmation en temps réel pour des applications interactives. À cet apprentissage s'ajoutera la considération du facteur humain lors de la création de logiciels informatiques, le tout se traduisant par une introduction à l'interaction Homme-machine et à la communication télématique.

Parallèlement au cours, l'étudiant réalisera des travaux pratiques d'intégration mettant en application la matière vue dans le cadre du cours. Ces travaux lui permettront d'acquérir une expérience pratique dans la création d'une application multimédia interactive.

Finalement, il est pris pour acquis que l'étudiant ait une bonne maîtrise de la programmation orientée objet, saisi les fondements de l'analyse d'image et possède une excellente compréhension des concepts vus dans le cours IMN428, infographie.

1.2 Objectifs spécifiques

À la fin de cette activité pédagogique, l'étudiante ou l'étudiant sera capable :

- 1. D'utiliser des techniques d'optimisation du rendu pour l'affichage de scènes complexes.
- 2. De développer des applications multimédia s'exécutant en temps interactif.
- 3. D'implémenter et de concevoir des systèmes de réalité virtuelle.
- 4. De fournir un point de vu critique et réfléchi sur la pertinence, l'ergonomie et l'efficacité d'une interface physique ou virtuelle.
- De développer des méthodes d'interaction efficaces et pertinentes dans le cadre d'une application multimédia.
- 6. De développer des applications multimédia simples faisant usage de la télématique.

1.3 Contenu détaillé

Thème	Contenu		Heures	Objectifs	Travaux
0	Présentation du cours		1	-	
	•	Plan de cours			
	•	Présentation du cours			
1.1	Immers	Immersion virtuelle		3	
	 Paradigmes d'immersion virtuelle 				
	•	Continuum de virtualité			
	•	Histoire de la réalité virtuelle			
1.2	Interact	Interaction visuelle		2, 3	TP1
	•	Marqueurs visuels – Classification			
	•	Caractéristiques de détection			
	•	Marqueurs planaires			
	•	Marqueurs topologiques			
	•	Marqueurs ponctuels			
1.3	Dispositifs de restitution		3	2, 3, 5	
	•	Classification des dispositifs d'affichage			
	•	Affichage 3D par stéréoscopie : construction et			
		utilisation			
1.4	Systèmes caméra-projecteur		2	2, 3, 4	
	•	Modèle théorique de la géométrie du système			
	•	Calibration automatique et mise en correspondance			

0.1	Tp 1: 1:	1.0	1 2 2	
2.1	Processeurs graphiques et pipeline :	2	1, 2, 3	
	Architecture d'un processeur graphique moderne.			
	Étude détaillée d'un pipeline graphique moderne			
	Mémoire interne			
	Étude de cas			
2.2	Rendu programmable		1, 2, 3	TP2
	 Shaders et modèles de shaders unifiés 			
	 Types de nuanceurs et modèle de programmation 			
	 Processus de compilation 			
	 Langages haut niveaux 			
	 Langages logiciels 			
	 Exemples 			
2.3	Textures	2	1, 2, 3	
	 Formats et représentations internes 			
	 Compression de textures 			
	Types de textures et contextes d'utilisation			
2.4	Illumination et ombres en temps réel	3	1, 2, 3	TP3
	 Techniques d'ombres en temps réel 			
	Réflexion en temps réel			
	Occultation ambiante			
2.5	Gestion de la visibilité pour les scènes complexes	3	1, 2, 3	
	 Visibilité des faces 			
	Optimisation selon le tronc de vision			
	Optimisation selon l'occultation			
	Optimisation selon la contribution			
	Organisation du rendu pour des scènes complexes3			
2.6	Gestion de la complexité géométrique	2	1, 2, 3	
	Optimisation des primitives de rendu		, , -	
	Niveaux de détails et maillage progressifs			
	Imposteurs			
2.7	Introduction au parallélisme	3	2	
	Notion de calcul parallèle			
	Notion de concurrences			
	Partage de ressources et synchronisation			
	Fils d'exécution et processus			
	Processeurs graphiques et parallélisme			
3	Interaction Homme-machine	3	4, 5	
	Paradigmes d'interaction		1, 5	
	Principes et modèles de l'interaction			
	 Principes et modeles de l'interaction Principes d'utilisabilité 			
	 Interfaces et psychologie de la Gestalt 			
4	Modèles théoriques de l'interaction Imagerie et réseau		6	
4	_	3	0	
	Introduction à la télématique Pésson et transport			
	Réseau et transport			
	Extrapolation de signal partiel			
	 Interaction télé-opérée 			

2 Organisation

2.1 Méthode pédagogique

Le cours sera donné sous la forme de présentations magistrales supportées par une série d'acétates qui seront rendues disponibles sur le site du cours et tiendront office de notes de cours. Trois (3) travaux pratiques viendront complémenter la matière vue en classe.

Des périodes de consultation seront aussi instaurées. Leur horaire sera déterminé en classe lors du début de la session.

2.2 Calendrier du cours

	Jour(s)	Thème	Travaux
1	26 août 2013	0 : Présentation du cours et des travaux (1)	
		1.1 : Immersion virtuelle (2)	
2	2 septembre 2013	Fête du travail	
3	9 septembre 2013*	1.2 : Interaction visuelle (4)	Émission du TP1
4	16 septembre 2013*	1.3 : Dispositifs de restitution (3)	
		1.4 : Systèmes caméra-projecteur (1)	
5	23 septembre 2013*	2.1 : Processeur graphique et pipeline (2)	
		2.2 : Rendu programmable (2)	
6	30 septembre 2013	2.2 : Rendu programmable (1)	Remise du TP1
		2.3 : Textures (2)	Émission du TP2
7	5 au 12 octobre 2013	Examen périodique	
8	14 au 18 octobre 2013	Relâche	
9	21 octobre 2013	2.3 : Textures (1)	Remise du TP2
		2.4 : Illumination et ombres en temps réel (2)	
10	28 octobre 2013	2.4 : Illumination et ombres en temps réel (1)	
		2.5 : Gestion de la visibilité (2)	,
11	4 novembre 2013	2.5 : Gestion de la visibilité (1)	Émission du TP3
		2.6 : Gestion de la complexité géométrique (2)	
12	11 novembre 2013	2.6 : Gestion de la complexité géométrique (1)	
		2.7 : Introduction au parallélisme (2)	
13	18 novembre 2013	2.7 : Introduction au parallélisme (2)	
		3 : Interaction Homme-machine (1)	
14	25 novembre 2013	3 : Interaction Homme-machine (2)	
		4 : Imagerie et Réseau (1)	
15	2 décembre 2013	4 : Imagerie et Réseau (3)	Remise du TP3
16	9 décembre 2013	Révision	
17	10 au 20 décembre 2013	Examen final	

^{* :} Séances spéciales les lundis 10h30 à 11h20 pour les dates suivantes : 9, 16 et 23 septembre ; local : D3-2033.

2.3 Évaluation

Travaux pratiques: 40 % Examen périodique: 25 % Examen final: 35 %

2.3.1 Qualité du français et de la présentation

Conformément à l'article 17 du Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages² l'enseignant peut retourner à l'étudiant ou à l'étudiant tout travail non conforme aux exigences quant à la qualité de la langue et aux normes de présentation.

2.3.2 Plagiat

Un document dont le texte et la structure se rapporte à des textes intégraux tirés d'un livre, d'une publication scientifique ou même d'un site Internet, doit être référencé adéquatement. Lors de la correction de tout travail individuel ou de groupe une attention spéciale sera portée au plagiat, défini dans le Règlement des études comme « le fait, dans une activité pédagogique évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui. ». Le cas échéant, le plagiat est un délit qui contrevient à l'article 8.1.2 du Règlement des études³ : « tout acte ou manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique. » À titre de sanction disciplinaire, les mesures suivantes peuvent être imposées : a) l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique et b) l'attribution de la note E ou de la note 0 pour un travail, un examen ou une activité évaluée. Tout travail suspecté de plagiat sera référé au Secrétaire de la Faculté des sciences.

2.4 Échéancier des travaux

TP	Émission du travail	Thème	Nb équipiers	Remise du travail	Pondération
1	9 septembre 2013	Détection de marqueurs topologiques	1-2	30 septembre 2013	10%
2	30 septembre 2013	Rendu programmable	1-2	21 octobre 2013	15%
3	4 novembre 2013	Ombres en temps réel	1-2	2 décembre 2013	15%

3 Documentation

3.1 Manuel obligatoire ou notes de cours

Aucun matériel obligatoire.

3.2 Bibliographie

- 1. Akenine-Möller T., Haines E., Hoffman N.: "Real-Time Rendering", 3rd edition, A.K. Peters, 2008
- 2. Fuchs P.: "Le traité de la réalité virtuelle", Vol 1 et 2, Mines Paris Les presses, Février 2006
- 3. Heim S.: "The Resonant Interface: HCI Foundations for Interaction Design.", Addison Wesley, Mars 2007
- 4. Kurose J.F., Ros K.: "Computer Networking: A Top-Down Approach Featuring the Internet.", Addison Wesley Longman Publishing Co., 2002
- 5. Silberschatz A., Galvin P.B., Gagne G.: "Operating system concepts", Wiley, 2004
- 6. Rost R.J.: "OpenGL Shading Language", Addison Wesley, 2006

http://www.usherbrooke.ca/sciences/intranet/informations-academiques/reglement-devaluation/

http://www.usherbrooke.ca/programmes/etude



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment:

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat)

Autrement dit: mentionnez vos sources.